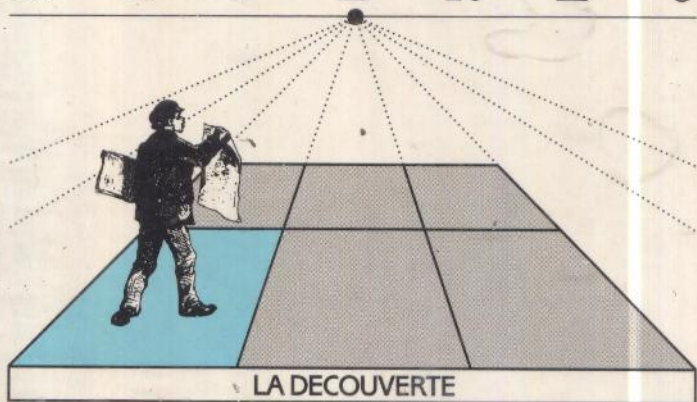


Évelyne Serverin

Sociologie du droit

R E P È R E S



DR 747

ST

SL

Évelyne Serverin

Sociologie
du droit



24257 1
1

Éditions La Découverte
9 bis, rue Abel-Hovelacque
75013 Paris

- J. Leif, *Communauté et Société*, 1977, Paris Retz-CEPL.
- TOULLIER C. [1830], *Le Code civil français suivant l'ordre du code*, Paris, 5^e éd., t. 1.
- TREVES R. [1968], «La sociologie du droit de Georges Gurvitch», *Cahiers internationaux de sociologie*, 45, p. 51-66.
- TREVES R. [1985], «Hans Kelsen et la sociologie du droit», *Droit et Société*, n° 1, p. 15-23.
- TREVES R. [1992], «Due sociologia del Diritto», *Sociologia del Diritto*, 19, 2, p. 11-20.
- TREVES R. [1995], *Sociologie du droit*, PUF, coll. «Droit éthique société».
- TROPER M. [1985], «Dossier Ronald Dworkin», *Droit et Société*, LGDJ, p. 27-30.
- TROPER M. [1991], «Droit des juristes ou droit des philosophes?» in Pierre Bouretz (dir.), *La Force du droit, Panorama des débats contemporains*, Esprit, coll. «Philosophie», p. 235-238.
- TRUBEK D. M. [1984], «Where the Action Is: Critical Legal Studies and Empiricism», *Stanford Law Review*, vol. 36, n° 1 et 2, p. 575-622.
- TRUBEK D. M. [1990], «Back to the Future: the Short, Happy Life of the Law and Society Movement», *Florida State University Law Review*, vol. 18-1, p. 4-57.
- VILLEY M. [1968], «Études récentes sur Ehrlich et le sociologisme juridique», *Archives de philosophie du droit*, 1968, p. 347 et sq.
- WALTON P. [1976], Max Weber's Sociology of Law: A Critique, *The Sociological Review Monograph*, 23, p. 7-21.
- WEBER M. [1913], *Essais sur la théorie de la science* Plon, Pocket, 1992, p. 300-363.
- WEBER M. [1977], *Critique of Stammler*, trad. Guy Oakes, New York, The Free Press, 1^{re} éd., *Rudolf Stammlers 'Überwindung' der materialistischen Geschichtsauffassung*, 1907.
- WEBER M. [1986], *Sociologie du droit*, PUF, trad. J. Grosclaude, manuscrit composé entre 1911 et 1913.
- WEBER M. [1995], *Économie et Société*, t. 1, *Les Catégories de la sociologie*, t. 2, *L'Organisation et les puissances de la société dans leurs rapports avec l'économie*, Plon, Pocket, 1^{re} édition française, 1971, *Économie et société*, Plon. 1^{re} édition allemande, 1922, *Wirtschaft und Gesellschaft. Grundriss der verstehenden Soziologie*, Tübingen.
- WILLIAMS P. [1987], «Alchemical Notes: Reconstructed Ideals from Reconstructed Rights», *Harvard Civil Rights-Civil Liberty Law Review*, 22, p. 401 et sq.
- YOUNG J. [1971], *The Drug Takers*, Londres, Paladin.
- ZANDER M. [1999], *The Law-Making Process*, Londres, Butterworths.
- ZIEGERT K. A. [1979], «The Sociology Behind Eugen Ehrlich's Sociology of Law», *International Journal of the Sociology of Law*, 7, p. 225-273.

2. L'observation par le sociologue des relations entre droit et société	31
1. <i>L'observation du droit comme fait social par les sociologues</i>	31
Le droit reflet d'une société de classe	32
Le droit symbole des rapports sociaux	37
Le droit principe d'action sociale	42
La pluralité des sociétés juridiques	50
À la recherche des fondements démocratiques du droit	52
2. <i>L'observation des faits sociaux par les juristes</i> ...	55
L'influence des sciences sociales dans les facultés de droit	55
Les conflits d'interprétation entre juristes et sociologues	58
La sociologie juridique des juristes comme moyen de connaissance de l'application du droit	60
La sociologie pluraliste des juristes comme moyen de combattre le droit étatique	64

II / La force de la décision dans les théories et sociologies du droit des systèmes juridiques de common law

1. Théories du droit des tribunaux	71
1. <i>Le formalisme juridique ou la production de règles à partir des cas</i>	72
2. <i>L'empirisme décisionnel ou la décision du juge comme action humaine</i>	73
Le pragmatisme nord-américain ou les « raisons » du juge	74
Le réalisme juridique scandinave, ou comment décrire des faits décisionnels	80
3. <i>La décision comme acte de langage</i>	81
Le juge comme autorité habilitée à produire des actes	83
Donner au juge des motifs pour l'action	84
Une méthode analytique d'identification des normes judiciaires	86
2. L'observation du droit des tribunaux	88
1. <i>Des connaissances pratiques sur l'action des tribunaux à l'usage des juristes</i>	88

Sociologie des institutions juridictionnelles britanniques	88
L'étude des institutions juridictionnelles nord-américaines	89
2. <i>Des connaissances sur le recours aux tribunaux à l'usage des sociologues</i>	94
Une critique anglaise des institutions juridictionnelles	94
Une critique des institutions juridictionnelles nord-américaines	96
Conclusion : Vers une nouvelle recomposition des territoires de la sociologie du droit?	101
Les divergences culturelles sur la place du tribunal ...	101
Les divergences disciplinaires sur les tâches de la sociologie du droit	103
Repères bibliographiques	105

Évelyne Serverin
Sociologie du droit

La sociologie du droit apparaît tardivement dans l'histoire des sciences humaines, avec pour mission d'élucider les rapports droit/société. Elle s'est trouvée marquée d'emblée du sceau de la diversité, résultant de la double différence des systèmes de droit (systèmes des pays de droit légiféré et de *common law*) et des disciplines de référence (droit et sociologie).

Ce livre permet de se repérer dans ce domaine scientifique complexe dont les enjeux sont proportionnels à l'importance grandissante du droit dans notre société.

Évelyne Serverin, juriste et sociologue, est directeur de recherche au CNRS (UMR IDHE, Cachan). Elle mène de nombreux travaux empiriques sur les divers aspects de l'activité des tribunaux, en se fondant sur une théorie de l'action inspirée de Max Weber.

Dans la collection « Repères »

Plus de 250 synthèses accessibles et rigoureuses,
rédigées par des spécialistes reconnus en droit,
économie, gestion, histoire, sociologie, etc.

(Liste des titres à la fin de ce livre)



Collection
Repères

